

Montage-, Bedienungs- und Wartungsanleitung für Eckzargen Nebentüre Typ EKZ 12

(GB)

Installation instructions for K side doors

(F)

Notice de montage des portes de service K

(NL)

Montagehandleiding voor zijdeuren K

(PL)

Instrukcja montażu drzwi bocznych K

(I)

Istruzioni di montaggio per le porte laterali di servizio K

(ES)

Instrucciones de montaje para puertas accesorias K

(PT)

Instruções de montagem para portas de serviço K

(LIT)

Šoninių durų K montavimo instrukcija



(D)

LEISTUNGSERKLÄRUNG No. 0310-CPR-2013

- 1. Eindeutiger Kenncode des Produkttyps: Side Door GNT V1
2. Typen-, Chargen- oder Seriennummer oder ein anderes Kennzeichen zur Identifikation des Bauprodukts gemäß Artikel 11(4), siehe CE Kennzeichnung
3. Vom Hersteller vorgesehener Verwendungszweck oder vorgesehene Verwendungszwecke des Bauprodukts gemäß der anwendbaren harmonisierten technischen Spezifikation
4. Name, eingetragener Handelsname oder eingetragene Marke und Kontaktanschrift des Herstellers gemäß Artikel 11(5)
5. -
6. System oder Systeme zur Bewertung und Überprüfung der Leistungsbeständigkeit des Bauprodukts gemäß Anhang V, System 3
7. Im Falle der Leistungserklärung, die ein Bauprodukt betrifft, das von einer harmonisierten Norm erfasst wird.
8. -
9. Erklärte Leistung.

Table with 3 columns: Wesentliche Merkmale, Leistung, Harmonisierte technische Spezifikation. Rows include Schlaggedichtigkeit, Gefährliche Substanzen, Widerstandsfähigkeit gegen Windlasten, etc.

10. Die Leistung des Produkts gemäß den Nummern 1 und 2 entspricht der erklärten Leistung nach Nummer 9. Verantwortlich für die Erstellung dieser Leistungserklärung ist alkem der Hersteller gemäß Nummer 4.

Unterschrift für den Hersteller und im Namen des Herstellers von:

Frank Wiedenmaier, Mitglied der Geschäftsführung / COO

Rees, 07.03.2013

Unterschrift:

Frank Wiedenmaier, COO Novoform GmbH

(GB)

DECLARATION OF PERFORMANCE No. 0310-CPR-2013

- 1. Unique identification code of the product type: Side Door GNT V1
2. Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required pursuant to Article 11(4), see CE mark
3. Intended use or uses of the construction product, in accordance with the applicable harmonised technical specification, as foreseen by the manufacturer: Exterior connecting door in residential and non-residential construction.
4. Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required pursuant to Article 11(5)
5. -
6. System or systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product as set out in Annex V, System 3
7. In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by a harmonised standard
8. -
9. Declared performance:

Table with 3 columns: Key characteristics, Performance, Harmonized technical specification. Rows include Protection against driving rain, Hazardous substances, Wind load resistance, etc.

10. The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 9. This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4.

Signed for and on behalf of the manufacturer by:

Frank Wiedenmaier, Member of the Management Board / COO

Rees, 07.03.2013

Signature:

Frank Wiedenmaier, COO Novoform GmbH

(F)

DÉCLARATION DES PERFORMANCES N° 0310-CPR-2013

- 1. Code d'identification unique du produit type: Side Door GNT V1
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4, voir marquage CE
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant: porte extérieure pour la construction résidentielle et non résidentielle.
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
5. -
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V, système 3
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée
8. -
9. Performances déclarées:

Table with 3 columns: Principales caractéristiques, Performance, Spécification technique harmonisée. Rows include Étanchéité à la pluie battante, Substances dangereuses, Résistance à la charge due au vent, etc.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Frank Wiedenmaier, directeur

Rees, le 07 mars 2013

Signature:

Frank Wiedenmaier, directeur Novoform GmbH

(NL)

PRESTATIEVERKLARING Nr. 0310-CPR-2013

- 1. Unieke identificatiecode van het producttype: Side Door GNT V1
2. Type, partij, of serie-nummer, dan wel een ander identificatiemiddel voor het bouwproduct, zoals voorgeschreven in artikel 11, lid 4, zie CE-kenmerking
3. Beoogde gebruiken van het bouwproduct, overeenkomstig de toepasselijke geharmoniseerde technische specificatie, zoals door de fabrikant bepaald: Buitendeur voor de verbinding in woon- en bedrijfsgebouwen.
4. Naam, geregistreerde handelsnaam of geregistreerd handelsmerk en contactadres van de fabrikant, zoals voorgeschreven in artikel 11, lid 5:
5. -
6. Het systeem of de systemen voor de beoordeling en verificatie van de prestatiebestendigheid van het bouwproduct, vermeld in bijlage V, System 3
7. Indien de prestatieverklaring betrekking heeft op een bouwproduct dat onder een geharmoniseerde norm valt
8. -
9. Aangegeven prestatie:

Table with 3 columns: Wezenlijke kenmerken, Vermogen, Geharmoniseerde technische specificatie. Rows include Stagneerbaarheid, Gevaarlijke substanties, Weerstandvermogen bij windlasten, etc.

10. De prestaties van het in de punten 1 en 2 omschreven product zijn conform de in punt 9 aangegeven prestaties. Deze prestatieverklaring wordt verstrekt onder de exclusieve verantwoordelijkheid van de in punt 4 vermelde fabrikant.

Ondertekend voor en namens de fabrikant door:

Frank Wiedenmaier, lid van de directie / COO

Rees, 07.03.2013

Handtekening:

Frank Wiedenmaier, COO Novoform GmbH

Wir erklären, dass die Vorgaben des Herstellers eingehalten wurden.

We hereby confirm compliance with the manufacturer's specifications.

Nous déclarons avoir respecté les instructions du fabricant.

Wij verklaren dat de voorschriften van de fabrikant in acht werden genomen.

Locality, Date: _____

Signature: _____



Notice de montage des portes de service K

Merci de lire attentivement ce document avant le montage !

Matériel fourni :

vantail et dormant, joint NTK, kit d'accessoires

Notre garantie fabricant n'est plus applicable en cas de pose non conforme.

Les outils suivants sont

nécessaires pour la pose :

- Clé allen S5, niveau à bulle d'air, tournevis cruciformes tailles 1 et 2, clé plate polygonale taille 10, pince multiprise, perceuse avec forets, marteau, scie à métaux

- Matériel de fixation selon la nature du chantier.

Les portes de service NOVOFERM sont réversibles gauche/droite et s'ouvrent vers l'intérieur ou vers l'extérieur (sauf commande spéciale). Ces portes sont uniquement conçues pour le passage de piétons.

- 1** Séparer le vantail du dormant en dévissant les vis à six pans creux de paumelles.
- 2** Types d'ouverture
 - (1)** Ouverture vers l'extérieur.
 - (2)** Ouverture vers l'extérieur avec sol lisse, la barre de seuil doit être retirée par le client
 - (3)** Ouverture vers l'intérieur avec sol lisse, la barre de seuil doit être retirée par le client.
 - (4)** Ouverture vers l'intérieur avec encastrement dans le sol, la rainure d'étanchéité doit être retirée par le client.
- 3** **Démontage du seuil**
(nécessaire en cas d'ouverture vers l'intérieur et extérieur avec sol lisse)
 - 3a** Desserrer les extrémités métalliques de la rainure d'étanchéité à l'aide d'un tournevis.
 - 3b** Couper les parties latérales du dormant à l'aide d'une scie à métaux sur la ligne représentée. Ne pas utiliser de meuleuse d'angle, la production de chaleur risquant d'entraîner des dommages sur le revêtement.
 - 3c** Retirer le seuil et sceller les bords de coupe.
- 4** **Démontage de la rainure d'étanchéité**
(nécessaire en cas d'ouverture vers l'intérieur avec encastrement dans le sol)
 - 4a** Desserrer les extrémités métalliques de la rainure d'étanchéité à l'aide d'un tournevis.
 - 4b** Rompre le point de rupture à l'aide d'une pince multiprise en faisant levier. Sécuriser le dormant contre la torsion.
 - 4c** Fixer le joint fourni sous le vantail avec la bande de montage et les 12 vis autoforeuses.

5 Avant le montage du dormant, contrôler impérativement le positionnement correct des capuchons de paumelle et du cache de pêne.

6 Positionner le dormant dans l'ouverture du mur et l'ajuster en fonction du plancher fini.

7 Caler le dormant sur le plancher brut et le linteau et le fixer verticalement et horizontalement sur les ancrages, ou cheviller directement à travers le dormant.

8 Montage du dormant

8a Montage avec ancrages murales : Visser les murales fournies avec une vis cruciforme à tête fraisée M6 x 12 (DIN965) et des écrous M6 (DIN 934) et les fixer dans la maçonnerie avec des chevilles adaptées (**non fournies**).

8b Montage par chevilles à travers le dormant : fixer dans la maçonnerie à travers le dormant à l'aide de chevilles adaptées (**non fournies**).
Veiller à utiliser un matériau de support adapté afin de respecter la dimension de la feuillure !

8c Position des points de fixation.

9 Positionner le dormant.

10 Montage du clip de verrou sur les modèles à verrouillage multiple ou à deux vantaux.

Enficher les clips de verrou fournis sur le haut et le bas des trous de verrou jusqu'à l'émission d'un clic.

10a Fixer le clip de verrou à l'aide d'une vis taraudeuse. Le guidage peut être agrandi par un alésage.

11 Une fois que tous les travaux préalables sont terminés et que le dormant est positionné correctement horizontalement et verticalement dans l'angle, ce dernier doit être comblé. (avec du mortier p. ex.) : les consignes du fabricant doivent impérativement être respectées.

12 Le cas échéant, caler le seuil.

13 Appliquer le joint dans le profilé de dormant et le seuil (après un éventuel laquage de finition).

14 Montage du vantail. Pour modifier l'ouverture du vantail de l'intérieur vers l'extérieur, les paumelles doivent être dévissées, pivotées à 180° puis revissées. La serrure doit également être pivotée à 180°.

15 Fixer le vantail conformément à l'orientation DIN et au type de fermeture dans le dormant.

16 Monter la garniture de poignée et le cylindre profilé (cylindre non fourni).

17 Ajuster la pression de fermeture de la porte en couissant la gâche et en retirant ou enfichant les paumelles dans la structure

inférieure de la paumelle. Le joint doit être en appui régulier contre le vantail.

18 Lubrifier les points de rotation.

Conseils d'utilisation et d'entretien

La responsabilité du fabricant de la porte n'est pas engagée en cas d'utilisation et d'entretien non conformes et/ou de non-utilisation de pièces de rechange d'origine.

Utilisation :

- La porte de service doit exclusivement être utilisée avec la poignée extérieure ou intérieure.
- La zone de basculement doit être dégagée sur l'extérieur ou l'intérieur pendant l'actionnement de la porte de service.
- S'assurer de l'encliquetage correct du loquet lors de la fermeture de la porte de service.

Entretien :

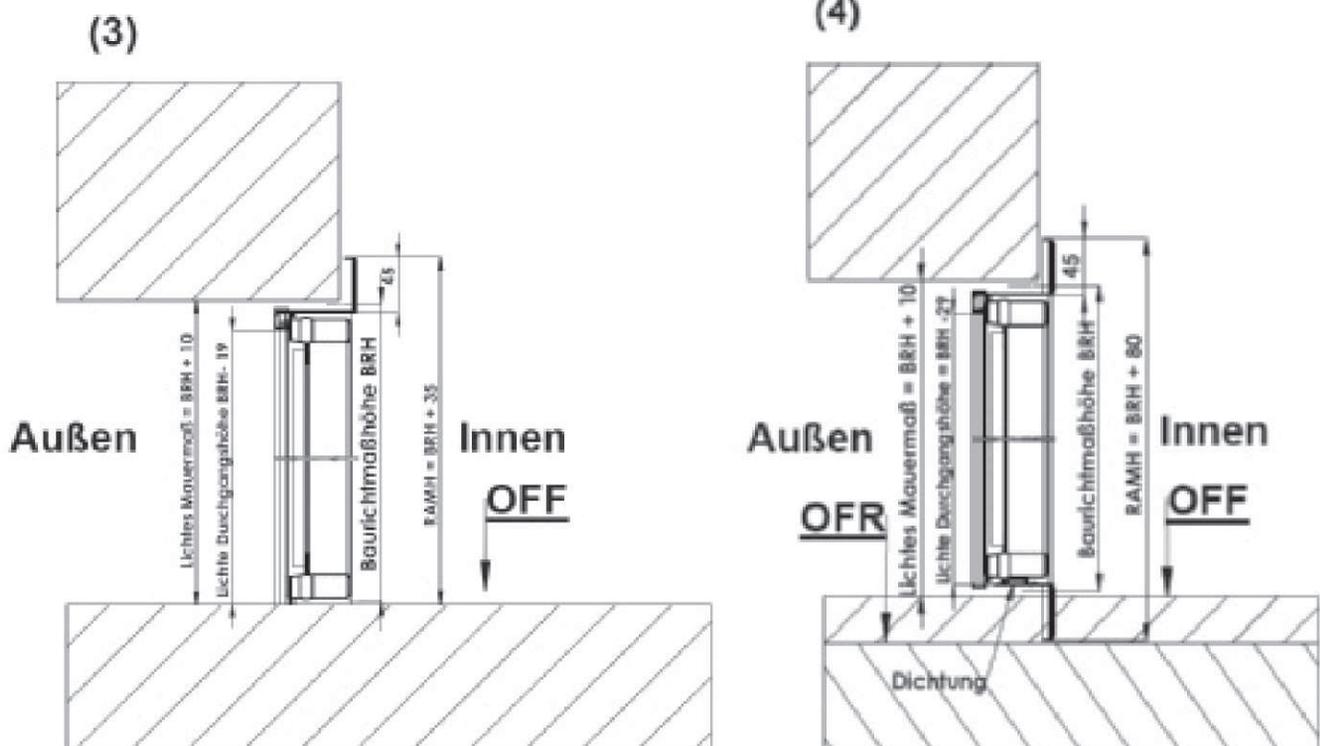
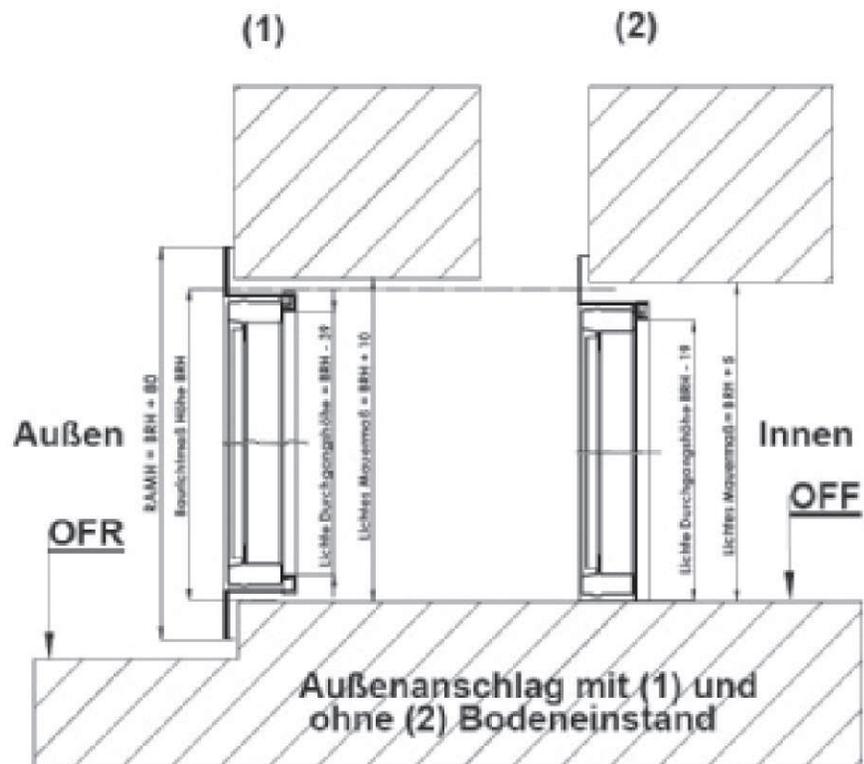
- Tous les points de rotation de la porte de service doivent être lubrifiés lors du montage de la porte et après 5 000 actionnements, et au plus tard une fois par an.
- Ne pas graisser les cylindres de fermeture ; en cas de rigidité, utiliser exclusivement du spray graphite.
- Veiller à suffisamment ventiler (garder au sec) le seuil et les profilés de dormant latéraux ; l'écoulement de l'eau doit être garanti. Tous les points de rotation de la porte de service doivent être lubrifiés lors du montage de la porte et après 5 000 actionnements, et au plus tard une fois par an.
- Ne pas utiliser de produits agressifs tels que les acides, les détergents, le sel de déneigement etc.
- Les revêtements bois ont reçu un traitement antiparasite et anti-moisissure en usine. La couche de finition doit être appliquée sur les revêtements bois dans les quatre semaines qui suivent la livraison, sur les bois présentant un taux d'humidité max. de 20%. Des lasures de protection du bois ou des peintures courantes peuvent être utilisées. Éviter les lasures ou les peintures sombres.
- Les vantaux à garnitures en acier et dormants font l'objet d'un revêtement par poudre à base de polyester. Le traitement complémentaire doit être réalisé par le client dans les trois mois qui suivent la livraison (selon VOB partie C, DIN 18.360/3.1.14) avec une couche d'accrochage d'époxy à deux composants à base de solvant et, après durcissement, avec des peintures disponibles dans le commerce.
- Une application de peinture doit être réalisée régulièrement, en fonction des conditions atmosphériques locales.

Cette notice de montage, d'utilisation et de maintenance doit être conservée pendant toute la durée d'utilisation de la porte.

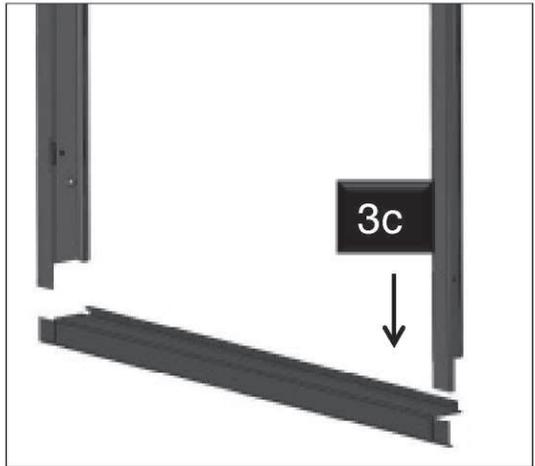
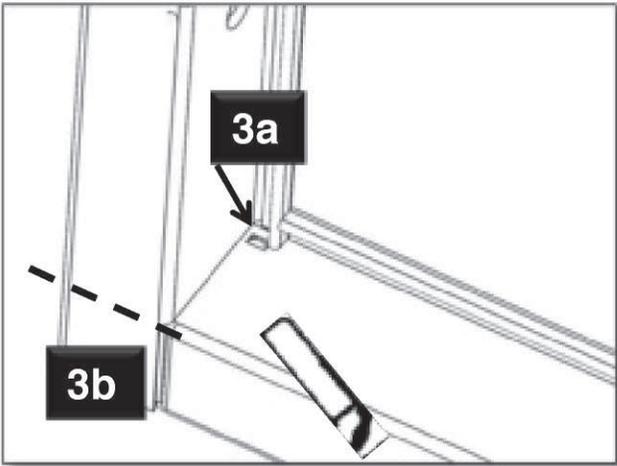


- Contrôler le positionnement correct des vis et des assemblages par serrage et les resserrer si besoin.
- Contrôler les pièces d'usure et les remplacer si besoin par des pièces de rechange originales.

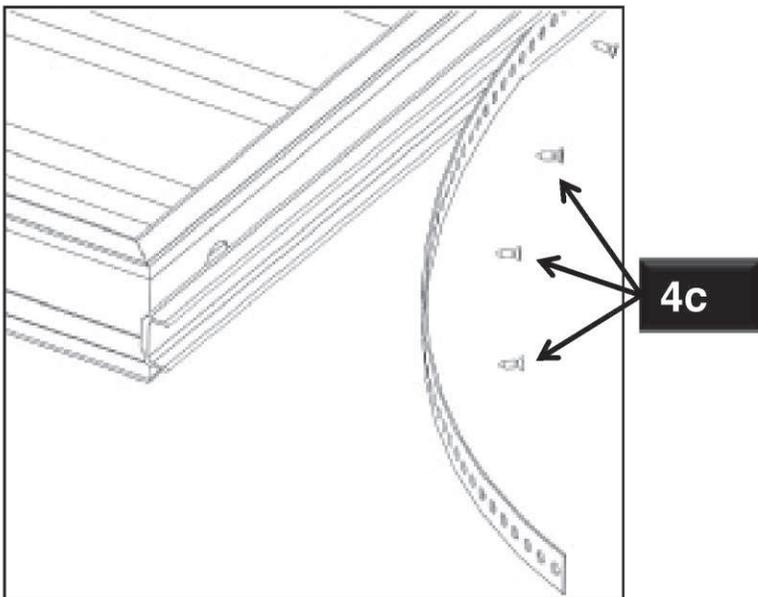
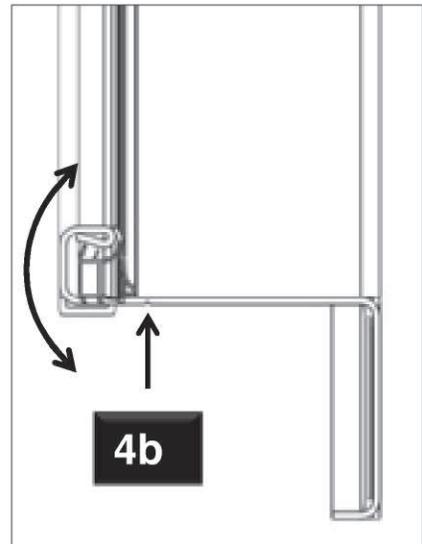
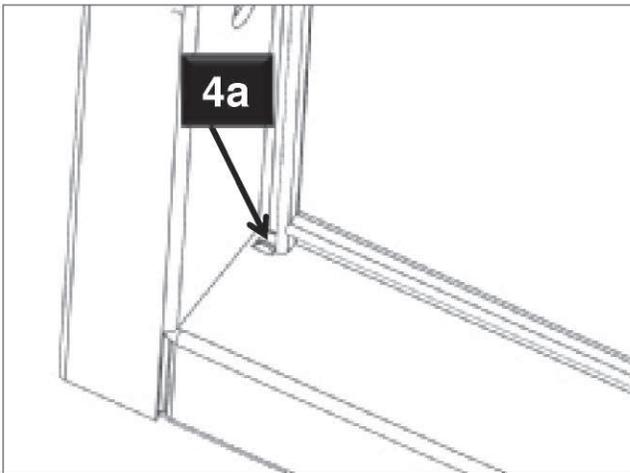
2



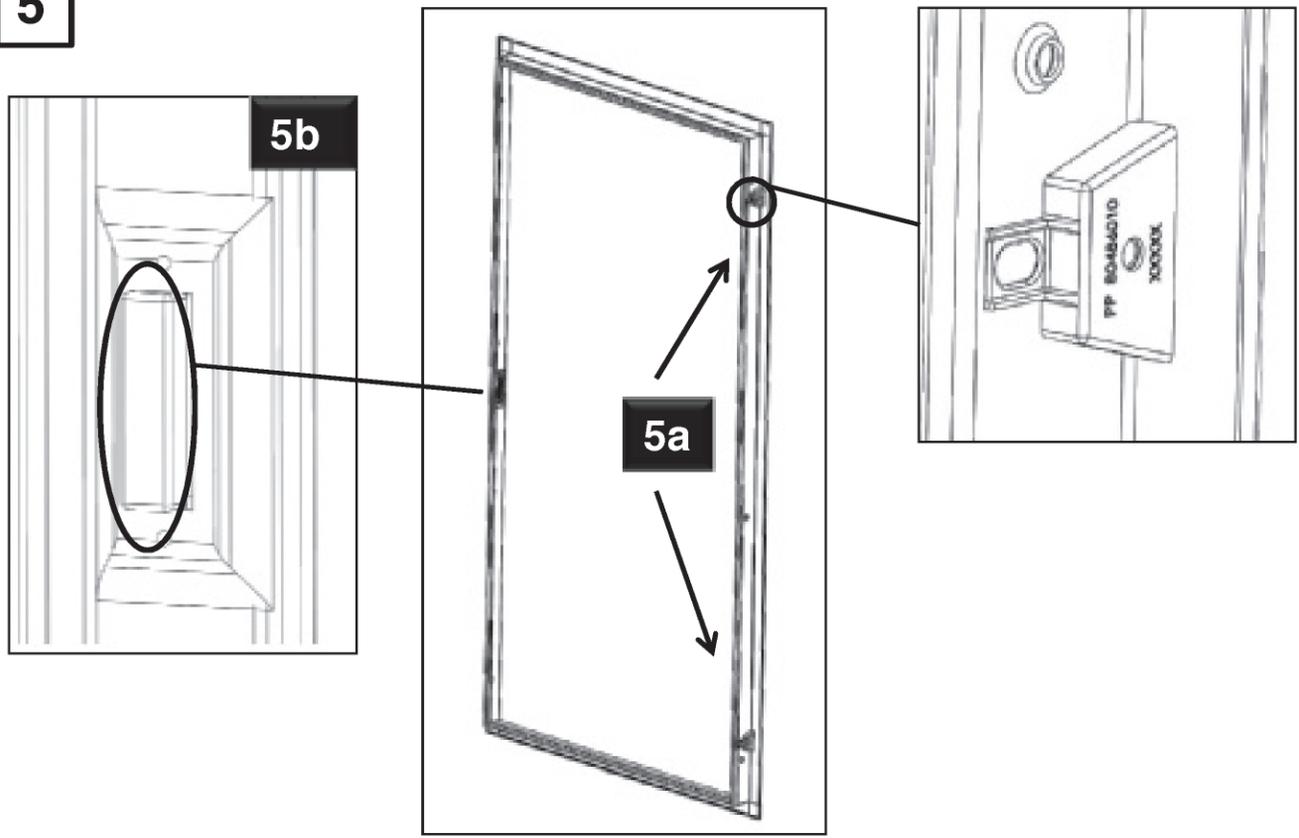
3



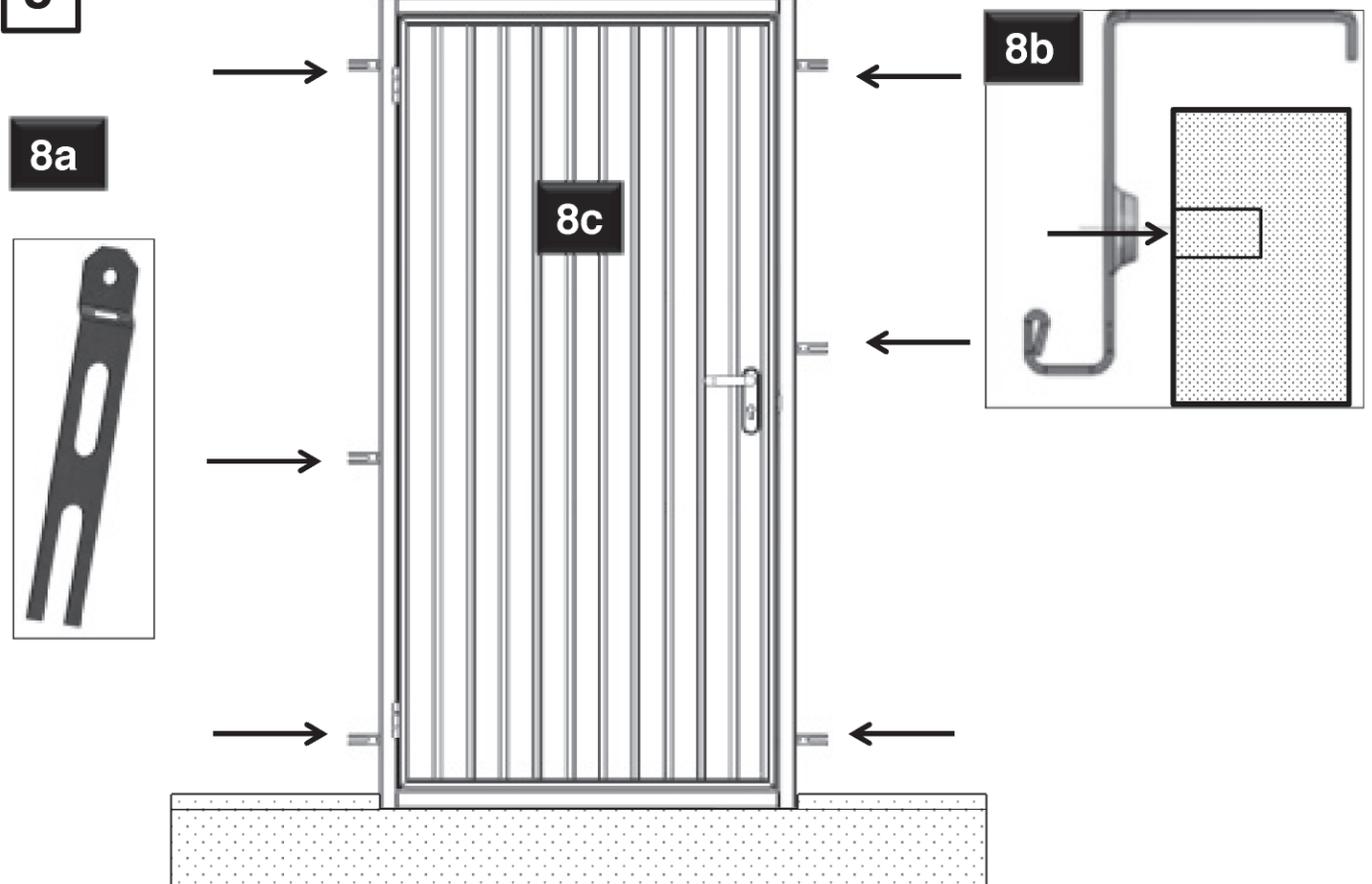
4



5



8



10

